L'Abeille de la Nouvelle-Orléans
Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
DIMANCHE, 31 JUILLET 1887.

UN PEU DE TOUT.

J'ignore à quelles conclusions arrivera l'étiologie, quelle cause elle assignera à l'effet—mais, assurément, l'effet existe, et mille fois il a été signalé par les physiologistes, par tous ceux qui observent quelque peu, en savants, en homme de lettres, et même en simples dilettanti. Je veux parler de ce que l'on a appelé récemment la névrose, la grande névrose. C'est une sorte de phylloxéra moral, qui se multiplie, envahit, avec une rapidité vertigineuse. Et chose étrange, quoiqu'elle fausse notre nature, quoiqu'elle la traîne dans une sorte de fièvre contre laquelle la science n'a aucun agent réactif, certains tempéraments qui n'en sont point affectés, se prennent souvent à en appeler les atteintes. Il y a aussi une nostalgie de névrose. C'est un mal de bon ton, très bien porté; on n'est guère de notre époque, dans un certain monde, si l'on n'est point névrosé peu ou prou.

Non ; point de moyens phrophylactiques jusqu'ici contre cette maladie de plus en plus envahissante.

Physiquement parlant on peut, sous ses effets, se porter excellemment, quelque temps du moins. Néanmoins cette tourmente nerveuse dans laquelle elle vous tient ; ces ébranlements, sans cesse répétés, qui vous soumettent à une violente vibration, à peu près ininterrompue, tout cela ne peut manquer de réagir dangereusement sur notre être matériel.

Cette névrose qui crée de dangereux besoins nouveaux, des aspirations nouvelles, irréalisables souvent, ou dont la réalisation est déplorable pour qui l'obtient, est bien un produit de notre époque. Elle en restera l'une des caractéristiques, car on la trouve non seulement dans la vie ordinaire, mais très fréquemment dans les lettres, dans l'art. Elle est une lésion, une perversion du sentiment ; d'une acuité telle que, dans les crises qui s'en multiplient, une seule minute vous semble toute une attente longue, agaçante. C'est un prurit, qui appelle, et immédiatement, l'apaisement, le frottement, qui tout à l'heure en fera comme une sensation voluptueuse ; c'est une influence impérieuse, hystérique, qui commande en despote et qui, moins encore que Louis XIV, est disposée à attendre.

Il y a de la toxicité dans cette névrose que, nous autres modernes, nous avons procréée, pour ainsi parler. Si élégante qu'elle soit, elle n'en est pas moins un dissolvant, après avoir semblé agir d'abord en tonique. Beaucoup en sont minés précocement ; elle mine, moins vite peut-être que d'autres affections, néanmoins très sûrement aussi. Je ne sais si Pasteur parviendra jamais à s'emparer de ce virus là; à l'emmagasiner, à le mettre en bouteilles, pour en faire un vaccin. Cette trouvaille serait à désirer vivement, car les ravages opérés par ce trouble de bon ton se font trop nombreux. Avant de s'attaquer au domaine physique, elle perturbe le domaine moral, elle le dévaste.

Certaines femmes y succombent plus particulièrement; à elles surtout cet influx nerveux s'impose, avec ses exigences multiformes, constamment renouvelées. Je ne sais quel besoin assiège, possède beaucoup d'entr'elles, de rejeter dédaigneusement ce que l'agitation, comment dirai-je? le tangage du cerveau leur fait considérer comme jouissances banales, bourgeoises. Le vertige les prend, c'est la grande névrose avec ses symptômes spéciaux ; tout ce qui est excentrique, en dehors de la vie normale, sollicite ces malades: tout ce qui se tient dans la moyenne, sentiment, art, littérature, leur paraît fade; il faut à leur appétence outrée les excentricités, les exagérations dans le sens du mal, autant que dans le sens du bien.

Une œuvre, sortant du milieu connu, fût-elle extravagante, fût elle malsaine: un héros—sphères élevées, sphères basses, qu'importe!—qui ne ressemble à aucun, qui ne se préoccupe en rien des lois de la société, fût-il le dernier des rastaquouères, le mieux achevé des coquins; c'est dans ces régions-là que la névrose trouve, d'ordinaire, son idéal.

Le procès de l'égorgeur Henri Pranzini est encore une de ces monstruosités qui mettent en lumière les singularités de notre époque, pour atteindre les mots. Arrêtons-nous y un instant.

Sans doute, au cours de ces émouvants débats, nul n'a déclaré avoir vu cet homme monter l'escalier de la maison de la rue Montaigne; nul ne l'a surpris sortant de cet appartement où, en quelques minutes, venait de se commettre la plus cruelle des boucheries, le plus effroyable des crimes: trois têtes tranchées—ou à peu près—deux femmes: Marie Regnault, Annette Gremeret et sa fille, la petite Marie Gremeret, une enfant de 11 ou 12 ans, qui s'était endormie en relisant sa leçon de catéchisme, livre dont le texte allait, tout à l'heure, disparaître dans son sang.

Non, nul n'a vu ni entendu le démon qui faisait si rapidement sa satanique besogne, et pourtant il est difficile, bien difficile, en vérité, de conserver le moindre doute sur la culpabilité de Pranzini, après lecture de ces débats.

Je suis loin, bien loin d'admirer, dans toutes ses parties, la façon de procéder du président de la cour d'assises de la Seine, M. Onfroy de Bréville; je n'y rencontre pas toujours ce calme inaltérable qu'on demande au magistrat ; j'y trouve de regrettables emportements; il me paraît que, parfois, le juge s'amuse cruellement dans cette partie dont l'enjeu est la tête d'un homme. Il l'exécute déjà

Il abuse de sa supériorité intellectuelle, de son autorité officielle, avec un malin plaisir. Il lui tend comme une épée invisible, et le misérable, auquel on avait trop fait crédit d'intelligence, ne manque, à peu près jamais du moins, de s'y enferrer. Il y a du piège, des chausse-trapes dans ce genre d'interrogatoire, de perquisition parlée, et ici la lutte est vraiment par trop inégale.

Le prévenu le plus retors, l'innocent même, l'innocent surtout s'y perdrait peut-être.

Mais que d'habileté, que de talent aussi! Comme M. de Bréville rassemble peu à peu les fils dont il doit faire le filet inextricable dans lequel il enfermera l'accusé. Comme les mailles s'en resserrent graduellement, comme peu à peu celui-ci en est enveloppé. Avec quelle sûreté de main, quelle sûreté de coup d'œil, ce tacticien de la robe accumule, amoncelle toutes ses munitions, et quand son arsenal en est bien pourvu, quand tout son matériel est en place, avec quel art il fait feu de toutes pièces!

Au cours de l'interrogatoire, l'éminent magistrat trace autour du prisonnier certaines lignes, dont on ne comprend pas tout d'abord la portée; pose diverses questions, dont, à première vue, on démêle confusément l'objet. Mais bientôt un mot part, comme un complément de la pensée ; il éclate, ainsi qu'une vive lumière, et de tel côté qui jusque-là semblait condamné à demeurer dans les ténèbres; et à l'attitude du prévenu, et au murmure qui s'élève dans l'auditoire, et à la physionomie du jury, on comprend que la clarté est faite sur ce point.

C'est ainsi que de ci de là, en avançant dans l'interrogatoire, le juge distribue graduellement ces points lumineux, jusqu'à ce que, tout à l'heure, ramassant toutes ses questions, les juxtaposant, en tirant une conclusion générale, définitive, il comble les vides qui restaient encore entre les divers points lumineux éparpillés et forme une traînée continue de clarté. Clarté jetant le plein jour sur l'appartement de la rue Montaigne, et ne laissant plus de doute sur l'identité de l'implacable boucher, qui, pour voler quelques misérables valeurs, tue le sommeil aussi ; frappe de mort trois faibles créatures endormies, et quelle mort, bon Dieu! Des coups comme en porterait un Titan! C'est un superbe metteur en scène que ce président d'assises.

Rarement, je le répète, magistrat déploya plus de puissance de reconstruction, combla mieux ce que la masse du public considérait comme des lacunes, tua plus sûrement un accusé avec les propres armes de celui-ci.

Oui, tout ce drame affreux de la rue Montaigne est revécu, et en revoyant le sinistre tableau, forcément c'est le nom de Pranzini qui s'échappe de vos lèvres.

Le grand talent de son défenseur Me Demange n'a pu le sauver d'une condamnation à mort.

Eh bien! l'atroce Levantin, type étrange, complexe, combinaison de bilon-voyageur cosmopolite, de laquais et d'Alphonse; cet homme qui vole comme pie, et tue comme hyène, a son auréole, sa légende galante. Le bas chevalier d'industrie, le vulgaire quémandeur se trahit à chaque pas de sa vie, et cependant, il trouve des dupes encore et encore, parmi les névrosées que semble séduire, fasciner son existence vagabonde, aventurière elle-même.

On l'arrête, sous la prévention d'un des plus monstrueux crimes qui aient épouvanté l'humanité; les preuves s'échafaudent contre lui ; son ineptie, dont on veut faire d'abord une haute intelligence, aboie ces preuves à tout pas ; ces finesses sont autant d'accusations dont on le foudroiera tout à l'heure, et pourtant, dès le commencement de l'instruction, durant son emprisonnement préventif, sur les bancs de la Cour et même après le verdict, bien des femmes, natures déséquilibrées, viciées, que semble charmer la notoriété, quelle qu'elle soit, s'occupent, se préoccupent de lui. Et si on laissait pénétrer ces démentes, ces malades, tout au moins, dans le cachot du condamné, Dieu sait si elles ne le fêteraient point à l'égal d'un intéressant héros de roman.

On ne songe plus à cette pauvre fillette égorgée, alors qu'elle murmurait peut-être encore, dans un demi-sommeil, comme une prière, les paroles qu'elle adressait tout à l'heure à Dieu, en abandonnant sur son lit—son catéchisme d'enfant ; on ne pense plus à ces trois têtes que le bourreau—bourreau par cupidité—a presque tranchées; on paraît, parmi un certain monde que fréquentait et exploitait le sanglant bellâtre, n'entretenir qu'une crainte: c'est que sa tête à lui ne tombe.

Elle a sa raie du milieu et sa fascination, devons-nous croire, au souvenir des sympathies exprimées pour lui ; des lettres ardentes reçues par lui. Le gars est bien découplé: la force animale ne lui manque point; la triple exécution de la rue Montaigne en témoigne, déclare le docteur Brouardel, et une belle, au tempérament ultra-vésuvien, le confirme dans ces lignes bien senties qu'elle lui adresse: "Je n'aime pas les hommes qui sont tout gras et qui n'ont pas de muscles". La princesse de *la Mascotte* a fait école.

Oui ; Pranzini a des muscles, il en a su trouver l'emploi que vous connaissez, et vous verrez que bien des vésuviennes iront le contempler, une dernière fois, Place de la Roquette. Névrose, névrose!

—Mais laissons-là ces horreurs, sur lesquelles ma pensée s'est portée aujourd'hui, je ne sais trop pourquoi ; quittons au plus vite cette cellule où commence l'expiation. Rejetons cette page rouge, hideuse de la prison, pour arriver à la page blanche, charmante d'un Couvent.

Ici, c'est le calme, la sérénité, les croyances saintes, les joies pures, naïves, tout le poème de la jeunesse. Cela repose.

Je parle du Couvent des Ursulines. Il y avait plusieurs années déjà que je n'avais vu cette Maison. Je n'y suis jamais entré, sans éprouver une émotion, sans entendre des voix au milieu du silence qui y règne; voix du passé, dont l'écho est souvent bien doux au présent.

Ce Couvent fait partie, en effet, de l'histoire de notre pays, de la Louisiane. Combien de nos aïeules, de nos mères, de nos sœurs furent élevées, sinon entre ces mêmes murs, du moins par les Religieuses de ce même Ordre.

En pénétrant dans cette enceinte, tout un petit domaine, on se dirait, dès l'abord, transporté à une autre époque. Voilà bien les longues allées ombreuses d'autrefois; je les reconnais, les vastes, les profondes galeries servant de ceinture aux résidences d'antan ; les avenues où la brise souffle en pleine liberté, où l'on respire à pleins poumons ; les cours immenses, les dépendances nombreuses et confortables, que permettait la grande propriété de jadis.

Couloirs, bâtisses se multiplient, et comme je le remarquais, l'autre jour, à une Sœur, celui qui rend là sa première visite, et voudrait ressortir, sans guide, par la même porte prise pour y entrer, serait fort empêché ; tout d'abord, il faut presqu'une carte des lieux pour se bien orienter.

Et tout cela est peuplé de souvenirs ; en présence du costume des Sœurs : robe noire, guimpe de neige, l'esprit se reporte forcément vers le berceau de notre pays.

On se rappelle qu'elles ont été ici les premières éducatrices de la femme. En ce sens elles furent une aube, et elles sont restées une lumière ; puisque, toujours attachées à leur belle mission, elles répandent encore les clartés de leur enseignement.

Nous les retrouvons, dans notre mémoire, franchissant les mers, à une époque où la course d'un continent à l'autre était si longue, si périlleuse.

On se prend à penser que, non contentes de s'être détachées de tout ce qu'il y a de mondain sur cette terre, elles consentirent à un autre détachement, plus austère que le premier peut-être, et dirent un adieu définitif aux amis, à la famille, au sol natal. Et sans hésiter, soutenues par la foi, par le sentiment créateur, inspirateur du devoir, elles se lancèrent dans l'inconnu et prirent le chemin d'une région dont les destinées étaient encore bien vacillantes, et qui devait passer par plus d'une domination, avant d'arriver à sa forme définitive.

Ces changements de domination ont trouvé les Ursulines immuables, elles ; fixées, rivées à la tâche, pour ainsi dire. Tâche qui souvent—nos annales l'enseignent — fut bien difficile, bien rude, bien âpre. Dans leurs rangs la mort fit fréquemment de larges et précoces moissons ; mais qu'importe ! l'engagement avec Dieu était là. Les Religieuses disparaissaient, d'autres leur succédaient, et toujours la mission était reprise avec la même ardeur, avec ce même dévouement, qui ne compte ni ne mesure les sacrifices.

Elles sont restées dans le présent ce qu'elles furent dans le passé En présence d'un abandon partiel quelquefois, les Ursulines, elles, n'ont rien abandonné.

Pour plus d'une raison, j'ai suivi le fonctionnement de cette Maison, et j'ai le devoir d'écrire qu'elle est toujours celle où l'éducation est sainement entendue; que, grâce à une méthode longtemps éprouvée, se modifiant à mesure que s'amassent les leçons de l'expérience, on y forme toujours et le cœur et l'esprit avec une rare sûreté de main et de coup d'œil.

Ainsi que je le disais récemment, à propos d'une autre Institution, on n'y empiète pas sur le domaine de la famille ; on ne réagit pas sur l'enfant, afin de forcer chez elle une vocation et de donner à l'Ordre une fille de plus.

Non ; en cela l'indépendance la plus entière est laissée ; et si parfois une pensionnaire de l'endroit veut y demeurer à jamais, veut se vouer aussi à cette mission de Religieuse, c'est que cette vocation lui est venue en toute liberté, la domine et la possède.

Quant aux études, la matinée de jeudi dernier a, une fois de plus, raffermi en moi la conviction qu'elles sont confiées à des Professeurs dignes de ce titre.

Le programme en est suffisamment étendu ; il embrasse toutes les branches utiles à la femme, sans trop charger cependant l'intelligence; sans y créer ce chaos qui résulte d'un trop grand nombre de connaissances effleurées, dont on n'a pas pu prendre possession. L'éducation n'y manque pas du brillant nécessaire dans notre société ; mais elle est grave, pratique aussi.

Ce que ces jeunes filles ont appris dans ces murs, elles le savent bien ; on y est revenu encore et encore, en se mettant à la portée de l'enfant.

La discipline y a ses exigences—exigences très fécondes, d'ailleurs—cependant elle a aussi son côté familial, maternel ; elle s'impose en se faisant douce. Si bien qu'il est facile d'observer dans ce Couvent une mutualité d'affection ; un lien très fort entre les Sœurs et leurs pensionnaires.

Lien durable, résistant; à un tel point que les mères qui ont reçu là le bienfait de leur éducation, s'empressent d'y envoyer leurs filles; certaines qu'elles sont que ces pieuses gardiennes sont de celles dont la tendre vigilance ne faiblit jamais.

La règle du Couvent des Ursulines—et c'est là peut-être un détail auquel il faudrait apporter des modifications—veut que la fête scolaire annuelle ait un caractère privé.

On n'y admet, à de rares exceptions près—que les mères, les parentes les plus rapprochées. Il me paraît qu'il serait bon de faire fléchir cette règle, et que, pour l'émulation, pour le plaisir de ces jeunes filles, il serait mieux que le cercle des invités fût agrandi. Cette tolérance—si c'en est une—vaudrait à l'Institution d'être mieux connue, et la connaissance à en faire est si bonne qu'on en tirerait, certainement, de sérieux avantages.

Avec les mères, quelques parentes, j'ai rencontré là, jeudi, des membres éminents de notre Clergé Catholique; et la fête, présidée par le Rév. Père Rouxel, s'est aimablement passée.

Le programme était fort court d'ailleurs; cependant tout intéressant d'un bout à l'autre.

Je ne sais qui donne, en ce Couvent, des leçons d'élocution ; mais je dois des félicitations sincères au Professeur qui en est chargé. Toutes ces jeunes filles—petites et grandes—disent avec beaucoup de naturel ; elles sont exemptes de cette emphase qui alourdit le débit, qui fatigue l'auditoire.

Intonations, accent, sont justes; c'est le trait qui m'a frappé. Notons aussi de la sobriété dans le geste, qui vient à sa place, sans raideur. Je cite en cela Miles A. Trahan, Maggie Camors, C. Richard, G. Sambola, E. Mortimer; tout le gentil septuor qui a dit le dialogue: *Who invented Vacation?* et celles enfin qui ont joué la saynète intitulée: *la Petite Magicienne*.

Dans la partie musicale rappelons les trois chœurs fort bien réussis: *Les Vacances ; Farewell* et enfin l'ensemble final!

Quel plaisir,
Nous allons partir!

Je vous laisse à juger si ce dernier surtout a été attaqué, conduit avec entrain. On en aurait volontiers pressé encore le mouvement. Elle est toujours si charmante cette heure qui sonne pour les vacances ; on la salue si allègrement ce retour, pour quelques semaines, au foyer de la famille.

En fait de musique instrumentale nommons Mlle M. Guidry, *l'Hirondelle ;* Mlle N. Louque, *La Fille du Régiment*, une élève de l'éminent maître, M. Hubert Rolling; le duo des *Montégut et Capulet*, deux pianos avec accompagnement d'harmonium, par Miles M. Porter, A. Pitot (piano) et Mlle A. D'Aquin (harmonium) ; *Jean de Paris*, (quatuor), deux pianos à quatre mains; Miles L. Sambola et M. Brou, Miles E. et M. Donner (piano), avec accompagnement d'harmonium, par Mlle G. Sambola. Dans tout cela, connaissance du clavier et sentiment des nuances.

—J'aurais voulu nommer les autres professeurs de piano ; mais en cela je suis dans une complète ignorance. La modestie des Sœurs est aussi une ferme de retraite.

Ainsi que l'a fait remarquer le R. P. Rouxel, dans une allocution partie du cœur, toute paternelle, on ne prodigue point les récompenses dans cette Institution ; elles vont strictement au mérite.

Mlle Emma Nott était la seule Graduée de cette année ; un long et sérieux travail lui a valu cette distinction, à laquelle ont spontanément et chaleureusement applaudi ses compagnes, dont deux l'ont couronnée d'une façon charmante.

Aussi l'émotion était elle très vive chez la jeune fille, au moment où elle a commencé son *Valedictory*.

Cette émotion l'a, du reste, excellemment servie. Le tremblement de sa voix, les larmes qui la scandaient, ont beaucoup ajouté à l'effet. Et puis un douloureux souvenir se mêlait pour elle à cette fête....

Ces larmes, elle les retrouverait si vous lui demandiez quel sentiment l'a agitée au moment où elle a quitté cette calme et douce Maison, où on lui prodigua tant d'ingénieuse affection ; où les Sœurs étaient heureuses de ses joies et se sont montrées si sympathiques à la profonde et récente affliction qui a fait qu'elle portait des habits de deuil au milieu de toutes ces robes blanches.

En se séparant de ces maîtresses, des mères aussi, elle s'est souvenue de tant de soins, de tant de tendresse ; comme beaucoup d'autres elle voudra, plus d'une fois, revoir ces lieux où elle a été élevée, où on l'a aimée. Ces regrets des Elèves, regrets qui se renouvellent chaque année, sont encore un touchant éloge des Ursulines.

Le Couvent des Ursulines, que dirigeait, il y a deux ou trois ans, Mme St Michel, un modèle de tendresse et de vertu chrétiennes, a aujourd'hui pour Supérieure la Sœur Sainte Rosalie, esprit orné, nature excellente, qu'entourent l'amour et le respect de tous. Je la remercie bien cordialement de la visite qu'elle m'a fait faire du Couvent. Il me faudrait des colonnes pour en rendre compte. Je me borne à dire que rien n'y manque; que salles d'études, bibliothèque, réfectoire, salle de bains, infirmerie, etc., etc., tout est irréprochablement tenu.

En parcourant toutes ces vastes salles, on se demande combien de mains sont sans cesse à l'œuvre pour arriver à ce miracle de propreté. Si le public était admis à semblable visite, le nombre des pensionnaires doublerait, triplerait.

Il y a eu, cela va de soi, Distribution de prix. Je regrette, en vérité, de ne pouvoir placer ici les noms des lauréates; mais les Religieuses, qui recherchent peut-être trop peu la publicité, ne m'ont pas fait tenir cette liste, si coquettement calligraphiée.

Je renouvelle mes remerciments à la Sœur Ste. Rosalie et au Chapelain du Couvent, dont j'ignore le nom, des prévenances charmantes dont ils m'ont entouré.

L. PLACIDE CANONGE.

Les Ecoles de l'Union Française.

Nous n'avons pu assister à la soirée musicale, littéraire et dramatique, donnée hier par les Elèves des deux Ecoles—Garçons et Filles—fondées par l'Union Française. Nous avons d'autant plus regretté cette absence forcée que nous prévoyions une très aimable fête. En cela, l'attente n'a pas été trompée. Un ami qui en revient, nous apprend que tout a remarquablement marché; que jeunes filles et jeunes garçons ont fort intelligemment exécuté le programme ; que la comédie a été jouée avec gaîté, ensemble; que partie littéraire, partie musicale ont produit le meilleur effet ; que Mme Prévost et ses Elèves ont reçu excellent accueil, et qu'on a remarqué là plusieurs sujets pleins de promesses et qui déjà en ont tenu beaucoup.

La distribution des prix a été faite par M. L. Dépierre, Gérant du Consulat de France. Il s'est acquitté de ce soin avec la courtoisie, le tact qui le distinguent. Une allocution a été prononcée par le Dr. Alfred Mercier.

Nous regrettons de ne pouvoir donner les détails de cette soirée très bien remplie; nous nous faisons néanmoins un plaisir de reproduire ici le discours suivant, prononcé à cette occasion par M. F. Tujague, Président de l'Union Française :

Mesdames, Messieurs.

Chaque année, à cette époque de clôture, l'Union Française vous invite à cette fête de famille, dont ses élèves sont les héros, car elle a pour but la distribution des récompenses qu'ils ont méritées par leurs succès scolaires.

Comme président de la Société, permettez moi de vous souhaiter la bienvenue.

L'empressement cordial que vous mettez à répondre à notre appel, malgré la rigueur de la température, est pour nous une satisfaction bien douce, en même temps qu'un honneur.

Oui, vos sympathies nous sont précieuses: elles nous prouvent que vous avez reconnu l'utilité de notre œuvre et qu'elle a votre approbation. Nous faisons là un vœu trop ambitieux, peut-être : que vos sentiments soient partagés par tous les amis de la langue française, y compris les Français, nos compatriotes.

Nous savons par expérience combien il est difficile aux meilleures choses, je ne dis pas de se faire adopter, mais seulement d'arrêter sur elles l'attention publique. Mais nous avons l'espoir tenace; les obstacles n'ont que le don de stimuler notre énergie; convaincus que nous remplissons un devoir de nationalité, la persévérance ne nous a jamais fait défaut.

Si nous nous sentions faiblir, nous n'aurions qu'à songer à cette dame qui nous donne l'exemple de tous les dévouements. Je veux parler de Madame Girard, une vaillante Française, née par accident sur un sol anglais mais qui pense, elle aussi, que tout esprit intelligent a deux patries: la sienne d'abord, et puis la France!

Et n'avons nous pas, en outre, pour défendre notre cause, c'est à dire la cause de la langue française, la plume de notre éminent vice-président honoraire, M. L. Placide Canonge,—une plume qui vaut une épée?

Enfin, nous avons aussi l'approbation du gouvernement de notre pays qui a déjà envoyé à nos Ecoles un témoignage de sa sollicitude.

Voilà, n'est-ce pas? bien des raisons pour ne pas céder au découragement.... si cela ne suffit pas pour nous consoler de certaines indifférences regrettables.

Lorsque notre langue fut exilée des Ecoles Publiques, les classes pauvres de la population franco-louisianaise se dirent avec douleur que leurs enfants en seraient désormais privés. L'Union Française entreprit de remédier au mal dans la limite de ses modestes ressources. Elle fit l'achat de cet édifice, et elle en consacra une partie à la fondation d'une école française gratuite du soir, dont les Elèves peuvent aller, le jour, apprendre l'anglais aux Ecoles de la ville.

La Société savait, assurément, que ses faibles efforts ne suffiraient pas seuls à combler tous les vides, à faire face à tous les besoins: mais elle savait aussi qu'elle donnait le bon exemple ; que son procédé était pratique, qu'une Ecole fréquentée par quarante ou cinquante élèves—en attendant mieux—rendrait à notre langue de plus grands services que des récriminations stériles et des projets qui n'aboutissent jamais.

Soyons sérieux! Améliorons, développons ce qui existe, puisque nous y trouvons déjà des résultats appréciables ; nous verrons ensuite si nous pouvons inventer quelque combinaison qui produise des résultats meilleurs.

Voilà cinq ans que notre Ecole des garçons est fondée. Le nombre de cinquante élèves fixé provisoirement par nos statuts, a toujours été à peu près complet. Les vides que font ceux qui se retirent à la fin de l'année scolaire, sont remplis par de nouvelles inscriptions. Depuis la création de nos classes, cent cinquante à deux cents écoliers ont suivi nos cours sous d'excellents professeurs, parmi lesquels le titulaire actuel, M. W. E. Robert, mérite tout particulièrement nos éloges. Tous, ou presque tous ces élèves ont été mis en mesure de parler et d'écrire convenablement le français. Notre mission s'arrêtait là. A eux, maintenant, d'approfondir cette langue et de s'y perfectionner.

C'est ce qu'ils font d'ailleurs. Ici même, sous notre toit, un certain nombre d'entre eux viennent d'organiser une société ayant pour objet de cultiver la langue française. Comme on le voit, nos leçons ont porté des fruits. Notre joie est grande; c'est la joie du laboureur qui s'aperçoit qu'il n'a pas semé en terre ingrate.... Courage! jeunes gens ; nos meilleurs souhaits vous suivront dans vos louables efforts pour conserver parmi vous le langage de vos pères.

Encouragé par le succès de l'Ecole des garçons, l'Union a, cette année, ajouté à son œuvre une Ecole de filles. Celle-ci en est encore à ses débuts; elle compte à peine six mois d'existence; comme tout ce qui vient de naître, elle est encore faible; nous la croyons née viable, cependant, parce qu'elle aussi répond à un véritable besoin et qu'elle est dirigée par une maîtresse d'études qui joint à une grande expérience des aptitudes remarquables.

Et ce n'est pas tout : cette Ecole possède encore un autre élément de prospérité : c'est que dans ces classes, qui ont lieu aux heures habituelles de la journée, nous enseignons également le français et l'anglais. De ces deux langues, la première est utile et l'autre est nécessaire. Nous les avons réunies dans notre programme scolaire, comme nous réunissons dans nos cœurs les deux pays qu'elles représentent : la France et les Etats-Unis!

L'Ecole des filles était, à notre avis, le complément nécessaire de notre enseignement. La langue maternelle se conserve surtout par la femme, ou plutôt par la mère. C'est d'elle que l'enfant reçoit sa première éducation ; c'est elle qui grave dans ce jeune esprit les impressions du premier âge qui lui restent, d'habitude, en avançant dans la vie ; gardienne vigilante des traditions du foyer, elle lui impose, sous le toit paternel, l'usage de cette langue qui lui est chère ; elle combat ainsi, et souvent elle neutralise, les influences du dehors qui tendent à l'abandon de notre idiome... Voilà l'auxiliaire efficace, indispensable!

L'Union Française ne pouvait donc négliger le sexe auquel appartiennent les mères. Elle y songeait, d'ailleurs, depuis longtemps ; mais l'état de ses ressources s'opposait formellement à la réalisation de son projet. Cette année, enfin, elle a pu créer cette Ecole nouvelle, grâce au concours aussi généreux que patriotique de l'Orphéon Français.... Que cette Société, si justement populaire, accepte ici l'expression renouvelée de notre gratitude

Tel est, en peu de mots, l'historique de nos deux Ecoles. J'ajoute que nous y admettons, non seulement les fils et filles des Français, mais aussi tous leurs descendants.... Pouvions-nous établir des distinctions entre les divers éléments de la race gauloise ! Tous leurs cœurs ne battent-ils pas d'une égale force au souvenir de la vieille mère-patrie !.... J'en appelle aux Louisianais, comme aux Canadiens !

Enfin, permettez-moi de vous répéter que, pour les indigents, notre enseignement est gratuit. Aux parents ayant des ressources suffisantes, nous ne demandons que d'entrer dans notre Société et de nous aider, par leurs cotisations, à secourir les malheureux. C'est là, vous le comprenez, la raison d'être, le véritable mérite de notre œuvre.... Ne vous paraît-elle pas digne des sympathies de la population de langue française ?

Quant à nos compatriotes, qu'ils se rappellent que les intérêts de la France et son influence à l'étranger dépendent du maintien de sa langue; qu'ils se pénètrent bien de cette vérité incontestable, et tous nous accorderont leur concours, car tous les Français aiment leurs pays! car tous veulent la gloire et la prospérité de la France!

A l'Hôtel Washington.

Vendredi soir, on remarquait que le journalisme était fort bien représenté dans le train de quatre heures et demie, en route pour Milneburg. Nos confrères étaient réunis là pour se rendre à l'invitation de M. John Trisconi, dont ils allaient être les hôtes durant quelques heures.

Le rendez-vous était à l'Hôtel Washington, où les convives ont trouvé une table dressée avec infiniment de goût, et, ce qui est mieux encore, que relevait bientôt le plus délicieux des menus.

Il y a longtemps que la réputation de M. Trisconi est établie ; longtemps qu'il est cité ici, comme on y citait autrefois Boudro, comme on cite Delmonico à New York.

Jamais il ne se montra plus digne de son renom qu'en cette occasion. Jamais il ne fit mieux les honneurs de son excellente maison.

A coup sûr, la presse de la Nouvelle-Orléans est fort indépendante ; ce n'est pas à elle que l'on pourrait reprocher la vénalité.

Mais, en vérité, cette fois M. Trisconi nous avait si bien pris, si bien conquis, que s'il nous eut demandé des réclames, quelles qu'elles fussent, nous les eussions écrites sous sa dictée même. Ce n'eut été que justice d'ailleurs; il est impossible de mieux traiter, de mieux unir le bon goût à l'abondance. Cuisine, vins, service, tout cela était de premier ordre; tout cela fin et varié.

C'est donc bien consciencieusement que nous écrivons ces lignes, bien cordialement que nous recommandons à tous notre ami, M. John Trisconi. Si vous voulez un dîner, un repas quelconque, excellemment entendu, fiez-vous-en à lui; rien n'y manquera. Et cela à des prix fort modérés.

Ajoutons qu'à l'Hôtel Washington est annexé un établissement de bains, qui n'a pas de supérieur.

Après le dîner, auquel il a été fait si amplement honneur, un Concert dans le jardins ; concert par un orchestre militaire, que nous avons pu entendre de la galerie où nous étions confortablement assis. Fort aimable digestif. Tous nos remerciements.

Ce soir, le concert instrumental accoutumé et de plus Mmes Derville et Sylva et M. Léonard, dans les couplets : *En revenant de la revue*, avec chœur et enfin *Le Léopard et la Panthère*, avec chœur aussi. Le tout gratis.

THÉATRE ST. CHARLES. —Ce soir, au St-Charles, seconde et dernière représentation du drame : *The Colleen Bawn or the Brides of Garryowen*, joué par les membres des Local Assemblies Nos 2049 et 9327 Knights of Pythias et au bénéfice de cette belle Association.

Les portes s'ouvriront à sept heures et demie ; lever du rideau à 8 heures.

Prix d'entrée (pas de places réservées) 50 cents.

MUSIQUE.—Nous devons à M. Louis Grunewald un nouvel envoi de la bamboche : *En revenant de la revue*, musique de G. Delormes, et le *Boulanger's March*, par M. Hector Terme.

WEST END.—Une visite au West End est, pour la plupart, comprise dans le programme de l'emploi de la journée du dimanche. Nous rappelons au public que, ce jour-là, le concert commence à cinq heures au lieu de six et qu'il se prolonge jusqu'à onze.

—Les éditeurs de la *Bibliothèque à cinq cents* (Montréal), recueil de publications parisiennes, nous font parvenir *Tolla* (édition illustrée), le remarquable roman d'Edmond About. M. J. B. Byrne (26 rue de l'Union, N. O.), que nous remercions de cet envoi, est l'Agent Général, pour la Louisiane, de la *Bibliothèque à cinq cents*.

MUSIQUE.—M. P. Werlein nous fait remettre deux morceaux pour piano: *Pluie de roses*, valse de L. Streabbog; *Southern Roses*, polka, transcrite par Blackmann.

PIANO.—Nous recevons de M. Junius Hart *Heart's Ease*, Rêverie de Selina Kugler, dédiée au "Pansy Circle," de Bâton-Rouge.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 31 juillet 1887.—Indications—Pour la Louisiane : Pluies locales, vents variables, généralement de l'ouest, température à peu près stationnaire.

Nouvelle-Orléans, 30 juillet 1887. Thermomètre de E. & L. Claudel, Opticiens. No 142 rue Canal.

	Fahrenheit	Centigrade
7 heures du matin	[illegible]	29
Midi	91	32
3 P. M.	93	34
6 P. M.	84	29

MARIAGES, NAISSANCES ET DÉCÈS

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures

Mariages.

Jacob Simuns à Mme Regina Levy.
Lucien Goodman à Mme Annie Terence.
Atanascio Lera à Mlle Elmira A. Umo.
Gustave R. Nelson à Mlle Louise Seraphine Coutin.

Naissances.

Mme Eugène D'Hérété, une fille.
Mme James O'Shaughnessy, un garçon.
Mme Gustave R. Westfeldt, un garçon.
Mme Charles J. Dour, un garçon.
Mme C. Huor, une fille.
Mme John Samuel Toury, un garçon.

Décès.

Mme Veuve Alcide Myèvre, 87 ans, 58 rue Nord Rempart.
Marianne Beavor, 5 ans, encoignure Mandeville et Prieur.
Mme Rose Thiery, 72 ans, encoignure Bourgogne et Ste-Anne.
Mme Belle Evelyn Levy, 31 ans, 267 rue Sixième.
Mme Sallie J. Wire, 53 ans, 643 rue Royale.
Mme Ellen Manion, 11 ans, rue Galvez près Conti.
John Meiers, 20 mois, 779 rue Jersey.
Aristide F. Gelpi, 9 mois, 327 rue Nord Robertson.
Eliza Gould, 47 ans, 549 rue Dauphine.
Dionysius P. Sivori, 20 mois, 252 rue Laharpe.
Madison Brown, 67 ans, rue Jersey et Valence.
Mme Veuve Blanche Dumestre, 48 ans, 310 rue Chippewa.
John H. Pope, 60 ans, 704 Magazine.

Ventes inscrites aux bureaux de l'annotateur des aliénations :

Henry Coraibé à Herman Galmann, quatre terrains dans le 3me district, dans l'ilet borné par les rues Royale, Dauphine, Lizardi et Egana, $1400.

Pierre Tisné au Mutual Loan and Building Company, un terrain dans le 6me district, dans l'ilet borné par l'avenue Napoléon, les rues Magasin, Berlin et Constance, $1000.

Louisiana Homestead Association à Ernest Heno, vingt-quatre terrains dans le 7me district dans l'ilet borné par les rues Canal, Short, Greene et Septième $2,200.

Peter Gallagher à Thomas P. et Francis R. Budd, un terrain dans le 1er district dans l'ilet borné par les rues Commune, White, Gravier et Dupré, $60.

Joseph Vanzini à Antonin Anglade, un terrain dans le 2me district dans l'ilet borné par les rues Bourbon, Conti, Dauphine et St. Louis, $5,100.

Le même à Joseph Anglade, 1. un terrain dans le 2me district dans l'ilet borné par les rues Conti, Bourbon, Dauphine et St. Louis ; 2. un autre terrain dans le même district et ilet, $1,725.

Vente à l'encan—Vendu hier, à la Bourse Arcade, par MM. Spear & Escoffier, le Ocean Saw Mill, $20,000.

Cour Civile de District.—J. P. Bayron contre la Louisiana Insurance Company, pour obtenir le remboursement $1950, montant d'une police d'assurance.

Cour du recorder Davey.—John McGovern, larcin. Cour criminelle sous caution de $250.

Taxes—Journée de vendredi $19,-929 68.

Blessé—Vendredi soir un enfant a été renversé et légèrement contusionné par un jumper au coin de l'avenue St. Charles et de la rue Melpomène.

A propos des quais.—Les locataires des quais, avertis, il y a quelque temps, d'avoir à creuser le lit du fleuve au pied de Nunn street, pour permettre aux bateaux d'aborder, ont déclaré au commissaire Fitzpatrick qu'ils ne pouvaient se conformer à leur contrat, attendu qu'il y a au pied de cette rue une carcasse de bateau sombré qui empêche la drague de creuser. Le commissaire leur a répondu par une seconde notification d'avoir à se conformer au contrat dans le plus bref délai.

Petit accident.—Hier matin, à 8 heures, un nommé John Peter Kramer, qui habitait rue Royale, No 649, a été renversé, au coin des rues Dauphine et Press, par un train de marchandises du Northeastern RR. et a été tué instantanément. Le coroner a délivré le certificat d'usage.

L. Schlevoight, le mécanicien, et Thos. George, le chauffeur, ont été arrêtés et mis par le juge Burthe sous caution de $2500 chacun pour homicide.

Produce Exchange. — Au moment où les comités nommés par les différentes Bourses commerciales de la ville allaient se réunir, vendredi soir, au Produce Exchange, pour discuter la question de l'envoi au président Cleveland d'une invitation à visiter la Nouvelle-Orléans, ils ont appris que le Maire avait lui-même invité à se réunir, lundi, à l'Hôtel de Ville, les diverses sociétés commerciales, militaires, etc., dans le même but. En conséquence, la séance a été ajournée, et il a été décidé que l'on répondrait à l'appel du Maire, afin que la question soit unanimement discutée, et qu'une invitation collective soit adressée au Président.

Marchés privés et marchés publics.—Joseph Hugh, Joseph Natal, Auguste Spraul et Tim Roache, propriétaires de marchés privés intentent un procès de $100,000 de dommages à M. Larquié, locataire des marchés publics, alléguant que ce dernier leur a fait du tort en leur intentant plusieurs procès pour violation des ordonnances de la ville.

Arrêté.—Vendredi matin, entre 6 et 7 heures, M. Louis Dupuy qui était accusé de faux par M. F. Sells, et que l'on recherchait depuis un mois, a été arrêté par M. Sells lui même.

Mort.—John Bronston, un ouvrier qui avait reçu, vendredi, une brique sur la tête en travaillant à l'immeuble en construction au coin des rues Canal et Dauphine, est mort des suites de cette blessure.

Empoisonnement. — Les nouvelles saucisses ont été essayées vendredi soir et ont donné un excellent résultat. Autant de saucisses avalées, autant de chiens morts. On en a retrouvé hier matin plus de 100 dans les divers quartiers de la ville.

On a, croyons-nous, empoisonné entr'autres un vieux, très vieux chien d'une maigreur extrême qui, n'ayant plus de maître, celui ci l'ayant probablement chassé, vivait d'os et de morceaux de pain que lui jetaient charitablement les habitants de la rue de Chartres, ceux de la rue Royale et de Canal, entre ces deux rues.

Il avait élu domicile dans ce quartier et couchait jour et nuit sur le seuil des magasins. Il est certainement peu de personnes ayant coutume de passer dans ce quartier qui ne l'aient remarqué.

C'était certainement un des plus innofensifs mais le policeman qui lui a administré la fatale boulette a toutefois fait œuvre de Charité en mettant fin à sa triste existence.

Nouvelle grocerie.—Il vient de se fonder, au coin de la rue des Remparts et du Chemin du Bayou, une nouvelle et vaste épicerie dont sont propriétaires MM. G. A. Gelpi et F. Nicaud Jr., deux noms bien connus à la Nouvelle-Orléans.

Le nouvel établissement est amplement approvisionné de tous les produits d'épicerie dont il importe directement la majeure partie.

La maison apporte un grand soin à ne s'approvisionner que de marchandises de première qualité, qu'elle livre aux prix les plus avantageux. Son assortiment est des plus variés et, partant des plus complets. C'est en un mot le plus vaste établissement de ce genre fondé jusqu'ici dans le quartier.

Il n'est guère permis de douter qu'il prospère et très promptement, étant donnés les nombreux avantages qu'il réunit pour l'acheteur, tant par sa proximité que par la supériorité de ses produits.

Des patrons affables comme le sont MM. Gelpi et Nicaud, et des employés polis et empressés envers les clients comme le sont ceux dont ils se sont assuré le concours, ne peuvent qu'aider pour une bonne part au succès de l'entreprise.

Du reste, l'inauguration qui avait lieu hier soir a certainement fait bien augurer de l'avenir aux propriétaires ; car les acheteurs se pressaient déjà devant les comptoirs et faisaient leurs emplettes pour la journée du dimanche. Nous croyons que la clientèle ne fera point défaut à MM. Gelpi et Nicaud, à eux de la savoir garder.

Nous allons oublier de dire que les vins sont une des spécialités de la maison ainsi que les liqueurs qui sont de premier choix et des meilleures marques. Un bar-room est aussi attaché à l'épicerie sur le derrière de laquelle se trouvent deux salles pour les consommateurs.

Nous adressons nos souhaits de réussite aux entreprenants propriétaires.

La chaleur.—Hier matin à 8 h. 30, M. Gattie, agent d'assurances qui passait au coin des rues Canal et Royale, a été subitement indisposé par la chaleur. Il a été transporté chez lui, rue Camp No 434.

Insolation.—Hier à midi 30, une mule de la Louisiana Brewery a été frappée d'insolation au coin des rues Soraparu et Tchoupitoulas.

Immeuble dangereux.—Le No. 98 de la rue St. André a été signalé au maire comme dangereux. Cet immeuble tombe en ruines et menace la sécurité des passants.

La plainte a été référée à l'agent-voyer.

Suicide. — Hier soir, à 6 h. 30, un inconnu, s'est suicidé en se jetant dans le fleuve, par dessus bord, du bateau-ferry du 3me district, qui se trouvait au milieu du fleuve, allant à Alger, Le défunt est vêtu d'un pantalon bleu, d'une veste et d'un gilet noirs.

Vol.—Hier matin, une nommée Lizzie Hogan, a volé, dans la chambre d'un nommé Louis Aicardi, rue Conti No. 49, une somme de $70.

Paragraphes.—Un voleur a pénétré jeudi soir chez M. Oscar Cook, rue Water près Austerlitz et a volé dans une armoire une somme de $78, un effet de $50 et une police d'assurance de $375 à la Compagnie Southern.

—Un enfant de couleur qui se baignait vendredi soir au pied de la rue Elmire, à Alger, s'est noyé et son corps n'a pas été retrouvé.

—Cinq nègres et autant de négresses, qui troublaient la paix publique au coin des rues Peters et St-Joseph, ont été arrêtés par l'officier Vigers, hier matin à 2 heures 45 minutes.

—Le chef de police a été informé que la résidence de M. François Puyau, rue Bienville entre Moore et Adam est en très mauvais état et que le balcon de façade menace de tomber.

STATUES.—La commune de Saint-Caunat, sise dans l'arrondissement d'Aix, France, a voté l'érection d'une statue au bailli de Suffren, le célèbre marin né en 1726 et mort en 1787.

Le comité de la statue de François Arago s'est réuni, le 10 juillet, à Paris, à l'Observatoire, sous la présidence de l'amiral Mouchez, directeur de l'Observatoire. Il a déclaré que la souscription serait fermée le 31 décembre prochain et a arrêté diverses mesures à l'effet de commencer, sans retard, la fonte de la statue.

Un type amusant, c'est le docteur Z...... Un hypocondriaque de première classe.

Il rencontre un ami. La conversation s'engage ;

—Eh! bonjour, docteur, comment allez-vous?

—Pas bien, mon cher, pas bien. Ce matin, tous mes malades m'ont trouvé très-mauvaise mine.

L'instruction de bébé.

—Papa. Comment on fait les œufs à la coque?

—Mon ami, ça pousse sous les cocotiers.

Une servante lettrée est une plaie.

Dernièrement, Mme X.... donnait à dîner. Vers le milieu du repas, elle sonne la cuisinière ;

—Adèle, tous vos plats manquent de sel.

—Eh bien! madame? Pourvu que la conversation n'en manque pas!

Galurin, en voyage, est entré dans le théâtre d'une petite ville de province. Tous les acteurs, depuis le grand premier rôle jusqu'à la dernière des inutilités, en passant par la mère noble et l'ingénue, parlent le plus pur charabia.

Alors, Galurin, s'adressant poliment à son voisin de stalle :

—Pardon, monsieur, pourriez-vous me dire ce qu'on nous joue-là?

—Parfaitement, monsieur, c'est la *Tour de Nesle*.

—Tiens! j'aurais cru plutôt que c'était la Tour d'Auvergne.

DEPECHES TÉLÉGRAPHIQUES
TRANSMISES A L'ABEILLE

FRANCE.

L'incident Boulanger-Ferry.

Paris, 30 juillet—Les amis de M. Ferry déclarent que celui-ci n'acceptera pas le cartel du général Boulanger.

L'ex-premier ministre considère qu'il n'a pas excédé le droit qu'à tout homme politique d'en critiquer un autre.

Rente française.

Paris, 30 juillet. — Le trois pour cent est coté à 81 francs 37 centimes.

Le général Ferron.

Paris, 30 juillet—Le général Ferron, ministre de la guerre, prépare un bill créant un corps militaire de montagnards pour un service de frontière.

Le différend Boulanger-Ferry.

Paris, 30 juil.—Les témoins du général Boulanger ont eu une entrevue avec l'ex-premier ministre Ferry et lui ont formellement présenté le cartel du général.

M. Ferry a référé les témoins de celui-ci à deux de ses amis, qui sont chargés d'agir pour lui.

Quelques amis de ce dernier le pressent d'accepter le cartel du général Boulanger.

Le Député Laur.

Paris, 30 juillet.—Le député Laur, qui a déclaré récemment que 84 généraux avaient demandé au général Boulanger de se mettre à la tête d'un coup d'État en faveur de la restauration de la monarchie, affirme maintenant que M. de Lafosse, député de la Manche, a fait de semblables ouvertures au général Boulanger.

Les Empereurs d'Autriche et d'Allemagne.

Londres, 30 juillet—On annonce officiellement que l'Empereur Guillaume et l'Empereur François-Joseph auront une entrevue, le 6 août, à Gastein.

Conférence de juristes et de publicistes

Londres, 30 juil.—L'Hon. David Field a présidé hier soir une conférence de juristes et publicistes.

M. Field a décidé de soumettre son projet pour un conseil d'arbitrage international, à un petit comité de juristes européens et américains.

Démission du cabinet italien.

Rome, 30 juillet.—Par suite de la mort du premier ministre Depretis, les autres ministres ont donné leurs démissions.

M. Crespi, ministre de l'intérieur dans le cabinet Depretis, sera chargé de former un cabinet, qui sera composé des membres du ministère actuel.

Le nouveau gouverneur de Cameroons.

Berlin, 30 juillet—Le juge Zimmerer, de Munich, a été nommé gouverneur de Cameroons, en remplacement du gouverneur Sodena, qui est souffrant.

Election parlementaire.

Londres, 30 juillet—L'élection parlementaire, pour remplir la vacance survenue dans la division de Gloucestershire, par le retrait de Thomas Blake (home ruler), a eu lieu aujourd'hui. Le vote libéral a été plus fort à cette élection.

M. Samuelson, le candidat libéral, a battu M. Wyndham, candidat conservateur ; le premier a eu 4286 voix et l'autre, 2736.

A la dernière élection, le district avait été remporté par M. Blake, home ruler, par 1377 voix.

A cette élection, le candidat libéral a eu 1550 voix de majorité.

L'empoisonnement de Mme Cross confirmé.

Cork, 30 juillet—L'enquête au sujet de la cause de la mort de Mme Cross, qui, croit-on, a été empoisonnée par son mari, chirurgien en retraite de l'armée s'est terminée aujourd'hui.

Les médecins qui ont fait l'autopsie déclarent dans leurs témoignages que de la strychnine et de l'arsenic ont été trouvés dans l'estomac de la morte.

Le juri du coroner a rendu un verdict par lequel il déclare que la mort a été causée par le poison.

Commission d'enquête.

St. Pétersbourg, 30 juil.—Une commission a été nommée pour s'enquérir des droits des compagnies étrangères possédant des terres ou poursuivant des entreprises de travaux en Russie.

L'attention de la Commission se portera spécialement sur les compagnies possédant des fabriques dans les provinces de l'ouest. On pense que la Commission, agissant d'après l'ukase du 26 mars, recommandera que les dites fabriques soient fermées ou transférées à des sujets russes.

Incendie près du Mont Pentelicus.

Athènes, 30 juillet—Les bois qui se trouvent près du Mont Pentelicus, sont en feu. Un ouragan entraîne en ce moment une épaisse fumée du côté de la mer. Un détachement de troupes a été envoyé pour combattre les progrès de l'incendie.

Sociétés pour la culture du lin.

Belfast, 30 juillet—A la réunion annuelle des sociétés pour la culture du lin, qui a eu lieu en cette ville, il a été annoncé que le commerce de ce produit est dans les conditions les plus favorables depuis l'année 1881.

Le steamer français la Vérité.

Londres, 30 juillet—Le steamer français la Vérité a été détruit par un incendie, pendant qu'il embarquait une cargaison de pétrole à Mogador, dans le Maroc. Six personnes ont péri.

L'Emir de l'Afghanistan.

Bombay 30 juillet—L'Emir de l'Afghanistan a déposé le Gouvernement de Tarzaboa et l'officier commandant à Parkhal, pour lui avoir caché la nouvelle de l'arrivée d'une force de troupes russes à Budukhouan, dans l'Afghanistan Turkestar.

Situation en Bulgarie.

Sofia, 30 juillet—M. Matchevitch, ministre des affaires étrangères, est parti pour Vienne, afin de conférer avec le prince Ferdinand de Saxe Cobourg Gotha, élu récemment prince de Bulgarie par le Sobranje.

Le gouvernement russe.

St-Pétersbourg, 30 juillet—Le gouvernement a ratifié la convention de frontière anglo-russe afghane.

Sir George O. Trevelyan.

Glascow, 30 juil.— Sir George O. Trevelyan a eu sa montre volée, la nuit dernière, après l'assemblée politique de la division Bridgetown, de cette ville, où il a prononcé un discours.

Le Prince Bismarck.

Berlin, 30 juillet—Le Prince Bismarck partira lundi pour Kessingen, où il aura une entrevue avec le Comte Kalnoky et les ministres Crailsheim et Lutz de Bavière.

La presse berlinoise.

Berlin, 30 juillet—Le différend Ferry-Boulanger et le duel projeté entre MM. de Cassagnac et Laur excitent peu d'intérêt ici.

La Presse entière loue M. Ferry.

Le National Zeitung dit qu'il espère que l'épisode Ferry tuera la réputation politique du général Boulanger.

Le Deutsch Blatt déclare qu'il a été informé que le général Boulanger fait partie d'une intrigue avec l'ambassadeur russe qui se trouve à Royal, près de la résidence de ce premier; que le gouvernement russe est convaincu du retour du général Boulanger au pouvoir et le presse d'agir avec la Russie contre l'Allemagne.

Le Tageblatt prédit une anarchie prochaine en France et l'établissement d'un règne de terreur, où le passage des Vosges jouera un rôle important, et ajoute que l'Allemagne devra être prête à toute éventualité. Les derniers avis de l'Alsace-Lorraine indiquent que ce passage sera bien surveillé durant les prochaines manœuvres des troupes françaises.

Des troupes spéciales, détachées des garnisons de Strasbourg, Mulhouse et Colmar, seront chargées de surveiller les Vosges, et des détachements camperont près de la frontière, à une distance de 400 mètres des troupes françaises. On annonce aussi que des postes seront établis aux limites extrêmes de la ligne.

Le ministre des Etats-Unis.

Londres, 30 juillet—M. Phelps, ministre des Etats-Unis, est en ce moment l'hôte de M. Render, sur son bien de campagne à Kent.

Assemblée coercitioniste.

Londres 30 juillet—Une assemblée coercitioniste a eu lieu aujourd'hui à Manchester.

M. Michael Dawitt a prononcé un discours dans lequel il a dit que la chute du gouvernement actuel est prochaine.

WASHINGTON.

Le Chirurgien en chef Hamilton.

Washington, D. C., 30 juillet.—Le chirurgien en chef Hamilton a reçu un télégramme de l'aide-chirurgien Guiteras, en date du 28 juillet, de Key West, dans lequel il est dit que 175 cas de fièvre jaune et 41 décès ont été constatés jusqu'à cette date.

Le Président Cleveland.

Washington, 30 juillet—Le Président a envoyé la lettre suivante en réponse à une invitation de se rendre à St. Paul et à Minneapolis :

Hon. A. R. McGill, gouverneur du Minnesota ; Hon. A. Smith, maire de St. Paul ; A. A. Ames, maire de Minneapolis :

Chers messieurs,

Je vous remercie de votre invitation toute cordiale, et vous promets de la prendre en sérieuse considération, mon désir sincère étant de l'accepter. Je déciderai la question dans le plus bref délai possible, et je l'espère, à votre entière satisfaction.

A vous, etc.,
GROVER CLEVELAND.

Chaleur excessive.

Louisville, 30 juillet. — Louisville était, hier, le point le plus chaud aux Etats-Unis. Le thermomètre marquait 102 degrés. Aucun cas d'insolation constaté cependant.

M. Charles F. Reed.

New York, 30 juillet—M. Charles F. Reed, l'un des avocats qui ont défendu Guiteau, a essayé de se suicider ce matin, en s'élançant d'un ferry dans la rivière du Nord.

Il a été sauvé par un officier de police et conduit à l'hôpital de la rue Chambers.

Fièvre jaune.

Philadelphie, 30 juillet. — Le navire Prince Albert, de Rio de Janeiro, et la barque Carrie L. Tyler, avec la fièvre jaune à leur bord, sont arrivés hier, et sont détenus à la station Delaware. Un homme d'équipage du Prince Albert est mort pendant la traversée, et plusieurs autres sont atteints de la maladie. Le capitaine Perry, du Tyler, est mort de la fièvre jaune, à Matanzas; et le second, ainsi que plusieurs marins, ont été envoyés à l'hôpital.

M. Fitzgerald, président de la Ligue Nationale Irlandaise.

Lincoln, Nebraska, 30 juillet—L'attention du président Fitzgerald, de la Ligue Nationale Irlandaise, ayant été appelée sur la formation d'une nouvelle organisation irlandaise à Chicago, sous le nom de "Société anti-coercitioniste," indépendante de la Ligue Nationale Irlandaise des Etats-Unis, ce premier a déclaré qu'il ne voyait pas la nécessité d'une telle organisation, et que les irlandais honnêtes ont mille raisons pour s'opposer à ce nouveau mouvement.

La Ligue Nationale Irlandaise, a-t-il ajouté, fait tout ce qu'il est possible de faire pour procurer à l'Irlande un appui moral et financier, afin de soutenir tout mouvement constitutionnel fait par M. Parnell et ses collègues

La plateforme est assez large pour satisfaire les opinions de tous, et les fonds qui sont confiés à son révérend trésorier, sont placés en mains sûres.

Mort de Mme E. S. Buck.

Jackson Miss. 30 juillet - Mme E. S. Buck est morte hier soir d'une congestion, à la résidence de sa mère Mme J. S. Hamilton. Cette dernière est la sœur du colonel James D. Stewart, de cette ville.

Mme Buck était une excellente femme; sa mort a causé les plus grands regrets dans toute la communauté. L'enterrement aura lieu demain.

Un enfant de M. et Mme Thomas Yale est mort ce matin.

L'Evêque Loughlin mandé à Rome

New York 30 juillet.—On rapporte que l'évêque Loughlin, de Brooklyn, a été mandé à Rome pour donner des explications sur son refus d'obéir à un mandat papal. L'évêque ne nie pas avoir reçu l'ordre.

Cette affaire est arrivée à la suite du déplacement du père J. J. Crimmans, de la cure d'une église de Williamsburg, il y a quelques années.

L'évêque Loughlin avait refusé de réintégrer le prêtre, après en avoir reçu l'ordre du Vatican.

Grève terminée.

New York, 30 juillet—Environ deux cents des arrimeurs de la ligue nationale de steamers ont repris le travail ce matin.

La seule concession faite par le surintendant Andrews a été de décharger les hommes de couleur n'appartenant pas à l'union, qu'il avait employés.

Fièvre jaune.

Key West, 30 juillet—Cinq nouveaux cas de fièvre jaune et deux décès ont été constatés depuis hier.

Mort du Juge Denis Quinn.

Saratoga, 30 juillet—Le juge Denis Quinn, de la Cour Suprême de New York, est mort hier soir en cette ville. Il était âgé de cinquante sept ans. Durant plusieurs années, il fut un membre marquant de Tammany Hall.

Les Parisiennes.

La petite Mme X. arrive, l'autre jour, essoufflée, chez un vénérable sénateur de ses amis;

—Oh! cher monsieur.... je compte sur vous. Il s'agit de me rendre un service, un grand service. Si vous me tirez de l'embarras où je me trouve, vous m'aurez sauvé la vie.

—Parlez, chère dame. Quel danger vous menace?

—Je n'ai pas encore de billet pour assister aux débats de l'affaire Pranzini!

Réflexion du *Journal des Abrutis* :

Après un duel, le plus veinard des deux combattants n'est pas celui que l'on pense.

Propos de Bourse :

—D'après moi, mon cher, les hommes doivent être classés en deux catégories : les dupes et les filous.

—Mais alors, vous?

—Moi, j'ai été les deux.

Pensé d'album :

L'excessive bienveillance est presque toujours une forme raffinée de l'indifférence absolue, de même que la politesse exagérée n'est souvent qu'une forme aristocratique du mépris.

Athénée Louisianais.

Concours littéraire de 1887

PROGRAMME.

Il y aura deux classes de concurrents, comprenant l'une les hommes, l'autre les femmes.

Chaque classe aura à traiter un sujet séparément.

Une médaille d'or sera accordée au meilleur manuscrit de l'une et de l'autre classe, les deux médailles étant d'égale valeur.

Toute personne résidant en Louisiane, et qui n'est pas membre de l'Athénée, est invitée à concourir.

Le concours est ouvert à partir du 1er juin 1887 jusqu'au 25 février 1888, inclusivement.

Les manuscrits ne seront plus reçus après le 26 février ; ils seront écrits aussi lisiblement que possible, sur papier écolier réglé, avec une marge, et seulement sur le *recto et les lignes ;* ils ne devront pas dépasser 25 pages.

Chaque manuscrit sera remis sans nom d'auteur, mais portant une épigraphe ou devise qui sera reproduite sur une enveloppe cachetée, dans laquelle l'auteur aura écrit son nom et son adresse.

Le comité nommé pour examiner les manuscrits, ouvre seulement les enveloppes des concurrents qui ont mérité les médailles, pour s'assurer qu'ils sont dans les conditions du concours.

Le comité pourra accorder des mentions honorables, s'il le juge convenable.

Les deux manuscrits couronnés seront publiés dans les Comptes-rendus de l'Athénée.

La présentation des prix se fera publiquement, dans une séance spéciale. On réunira, pour la circonstance, tous les éléments d'une fête littéraire et artistique.

Les noms des lauréats seront proclamés après la lecture des manuscrits qui auront obtenu les médailles, ainsi que les noms des concurrents à qui des mentions honorables auront été accordées.

Les candidats devront se soumettre strictement aux dispositions du programme.

Les manuscrits dans aucun cas ne seront rendus.

Tout candidat qui fera connaître sa devise, s'exposera à être mis hors de concours.

Toute personne qui a obtenu la médaille, ne pourra plus concourir jusqu'à nouvel ordre.

Les sujets choisis sont les suivants, et devront être traités en prose.

Pour les femmes :
LA POÉSIE DE LAMARTINE.

Pour les hommes :
UN PROVERBE OU UNE COMÉDIE : la scène doit se passer en Louisiane.

Les manuscrits seront adressés au secrétaire.

Le secrétaire perpétuel,
ALFRED MERCIER,
P. O. Box 2346.

PEAU ET CUIR CHEVELU

Nettoyés, purifiés et embellis par les Remèdes Cuticura.

Pour nettoyer la peau, le cuir chevelu qu'attaquent les humeurs ; pour apaiser les démangeaisons, les brûlures et les inflammations ; pour guérir les premiers symptômes de l'Eczéma, le Psoriasis, les affections scrofuleuses de la tête et les autres maladies héréditaires du sang et de la peau, le Cuticura, l'excellent remède, et le Savon Cuticura qui embellit la peau, et le "Cuticura Resolvent," qui purifie le sang, sont infaillibles en leurs effets.

UNE CURE PARFAITE.

J'ai souffert toute ma vie de maladies cutanées diverses, et n'avais jamais trouvé de remède pour les guérir jusqu'au jour où une amie me conseilla de faire usage des précieux Remèdes Cuticura. J'ai pris six bouteilles du Cuticura Resolvent, deux boîtes de Cuticura et sept Savons Cuticura, et j'en ai éprouvé le bien qu'on m'avait promis: une guérison parfaite.

BELLE WADE, Richmond, Virginie.
Référence, G. W. Latimer, pharmacien à Richmond, Virginie.

UNE INFLAMMATION GUERIE.

J'avais un mal à la main qui me faisait peler parfois du bout des doigts au poignet. Je me fis soigner par plusieurs médecins, mais vainement; et ce n'est que les Remèdes Cuticura qui me guérirent complètement.

E. T. PARKER, 379 Northampton St., Boston.

LES MEDECINS LES RECOMMANDENT.

J'ai vendu beaucoup de vos Remèdes Cuticura. Une de mes clientes, une dame Henri Kintz, en a été guérie d'une dartre qu'elle avait à la main depuis huit ans et dont elle souffrait énormément. Sa cure a été complète.

C. N. Nye, Pharmacien à Canton, Ohio.

DEMANGEAISONS, PUSTULES.

Depuis un an j'ai sur la figure des pustules que j'ai cherché à faire disparaître par divers traitements et dont je ne suis parvenu à triompher immédiatement qu'au moyen de Cuticura.

MME ISAAC PHELPS, Ravenna, O.

IL N'EST PAS DE MEDECINES QUI LES VAILLENT.

Je vends les Remèdes Cuticura depuis six ans et je déclare qu'il n'est pas de médecines dans mon établissement qui soient d'un placement aussi facile que le leur.

C. F. ATHERTON, Pharmacien, Albany, N.Y.

Les REMÈDES CUTICURA se vendent partout. Prix : CUTICURA, 50 cents. RESOLVENT, $1 00. SAVON, 25 cents. Préparés par le "Potter Drug and Chemical Co." Boston, Mass. Faites demander la brochure sur le "Traitement des Maladies Cutanées."

CHOUTES, Pustules, Taches de la Peau et Humeurs d'Enfants guéries par le Savon Cuticura.

Catarrhe et Consomption.

Le catarrhe dans ses ravages est aussi redoutable que la phthisie, il y même même. Il est donc étrange que ceux qui ont des catarrhes ne se soucient pas très sérieusement de s'en guérir. Des remèdes que préparent des gens qui croient avoir des connaissances médicales, ont laissé quelque peu incrédules les personnes qui souffrent, à l'endroit des remèdes autour desquels il se fait de la publicité. La vie leur devient sèche, blanche: mais elles préfèrent ainsi plutôt que de recourir à des palliatifs douteux.

Mais avec le catarrhe il faut agir promptement, on doit le combattre dès son début. Dans bien des cas, la maladie a revêtu un caractère grave. L'os et le cartilage du nez, les organes; l'ouïe, la vue le goût sont affectés à tel point qu'ils deviennent nuls. La gorge s'enflamme, s'irrite et une toux incessante se produit.

Le SANFORD'S RADICAL CURE est un excellent remède à quelque phase que soit le catarrhe, à sa plus insignifiante ou à sa plus grave. Il soulage immédiatement et guérit complètement. On peut le prendre avec assurance ; il est infaillible dans ses effets et coûte peu.

Chaque paquet renferme une bouteille de RADICAL CURE, une boîte de CATARRHAL SOLVENT et un INHALATEUR AMÉLIORÉ accompagné d'un traité. Prix $1.

POTTER DRUG & CHEMICAL CO., BOSTON.

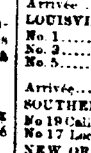

DOULEURS DE REINS.

Les douleurs qu'éprouvent aux reins ceux qui ont les reins et les flancs faibles, inflammés, se guérissent EN UNE MINUTE par le CUTICURA ANTI PAIN PLASTER, un antidote original, nouveau, élégant et infaillible. En vente dans toutes les pharmacies. 25c, cinq pour un dollar. Potter Drug and Chemical Co. Boston.

1er juin—mer.sam.dim

Chemins de fer.

Heures d'arrivée et de départ

ILLINOIS CENTRAL.

Arrivée.	Départ.
No 1 Ex........11.00 pm	No 2 Ex........9:15 am
No 3 Lim. Ex...9:20 am	No 4 Ch Ex........6:00 pm

LOUISVILLE AND NASHVILLE.

No 3 Cin. Ex..7.10 am	No 4 Fast Line. 8.05 am
No 1 Fast Line. 7.20 pm	No 6 Coast Ac. 3.35 pm
No 5 Coast Ac. 9:05 am	No 2 Cin. Ex..8:10 pm

TEXAS AND PACIFIC.

No 52 California Express 11 30 am	No 51 California Express. 3:00 pm

NEW ORLEANS AND NORTHEASTERN.

No 5..........6:15 am	No 2..........9:00 am
No 1..........5:30 pm	No 8..........8:35 pm

P. AND F. EAST LA R. R.
ABITA SPRINGS.
Le dimanche.

Arrivée....... 7.37 pm | Départ....... 8 00 am
Tous les jours excepté le dimanche
Arrivée...... 8.37 am | Départ........4:00 pm

LOUISVILLE, NEW ORLEANS & TEXAS.

No. 1..........9:15 am	No. 2..........4 45 pm
No. 3..........6 00 am	No. 4..........10.00 pm
No. 5..........7 30 pm	No. 6..........8:15 am

Excursions du Dimanche.
Arrivée.......8.40 pm | Départ..........8:15 am

SOUTHERN PACIFIC CO—MORGAN LINE.

No 19 Califor..9:10 pm	No 18 Local....7 20 pm
No 17 Local...8:05 am	No 20 Californ.7 15 am

NEW ORLEANS AND GULF RAILROAD.

Jours de la semaine— 8 30 a.m.. 3:45 p.m	Jours de la semaine— 9:00 a.m.. 5.00 p.m
Dimanches— 10:30 a.m. 6:00 pm	Dimanches— 6.00am 12:00m. 6:3[illegible]

Moniteur des Eaux.

Augusta	—	Nashville Tenn	0.00
Caire, Ill	8.00	Nlle-Orléans	3.04
Cincinnati, O.	6.03	Omaha, Neb	—
Davenport, Ia.	1 06	Pittsburg, Pa.	1.05
Keokuk, Iowa.	1.[illegible]5	Shreveport, La.	6 0[illegible]
LaCrosse, Wis.	3 01	St. Louis, Mo	10.05
Leavenworth, K	11.00	St Paul, Minn.	2.0[illegible]
Louisville, Ky.	3 00	Vicksburg	7 0[illegible]
Memphis, Tenn	[illegible]	Yankton	—

NAVIGATION FLUVIALE.

Départs de bateaux à vapeur

LUNDI, 1er AOUT 1887.

Bayou Sara—E. J. GAY, à 5 P M
Pointe Houmas—FANCHON, à 12 M
Bas du fleuve—LURA, à 11 A M

MARDI, 2 AOUT 1887.

Greenville—ST-JOHN, à 5 P M
Bayou Lafourche—DANUBE, à 12 M
Grand Ile—JOE WEBRE, à 8 A M
Port Eads—NEPTUNE, à 9 A M

Fleuve et rivières.

Memphis, 30 juillet—Le fleuve baisse. Temps clair. Pas d'arrivages ni de départs.

Le soir—Le fleuve a 8 pieds 2|10 à l'étiage et est stationnaire. Temps chaud. Pas d'arrivages ni de départs.

St-Louis, 30 juillet—Le fleuve a baissé de 4|10 pouces et a maintenant 10 pieds 4 pouces à l'étiage. Temps clair et chaud. Départs, Arkansas City pour Vicksburg; City of Florence pour la rivière Tennessee ; City of New Orleans pour la Nlle-Orléans.

Louisville, 30 juillet—La rivière monte—3 pieds 10 pouces dans le canal, 1 pied 8 pouces aux chutes. Temps clair et chaud.

Le soir—La rivière monte—3 pieds 11 pouces dans le canal, 1 pied 9 pouces aux chutes. Temps clair et chaud.

Evansville, 30 juillet—La rivière a 2 pieds et est stationnaire. Temps clair et chaud.

Cincinnati, 30 juillet—La rivière a 6 pieds 2 pouces et baisse. Temps beau et chaud.

Les Passes.

Port Eads, 30 juillet, 6 p. m.—Vent d'ouest. Arrivés, à 7 a m, steamship anglais Oakdale, capitaine Henderson, de Cardiff, via Vera Cruz; à 1:30 p m, steamship anglais Harold, capitaine Millar, de Truxillo, Utilla, etc.; à 8:20 a m, steamship français Nantes, capitaine Gaudillon, du Havre, via Anvers et Bordeaux avec 23 passagers et une cargaison générale.

Départs, steamships City of Dallas pour Puerto Cortes, via Livingston, E B Ward Jr pour Ruatan, Maritana pour Rotterdam, et Clinton pour Key West.

Marchés.

Paris, 30 juillet—Rentes 3 pour cent 81 fr. 37c.

Londres, 30 juillet, 12:30 p m—Consols, à l'ouverture 101 11|16 au comptant et 101 11|16 à terme.

New-York, 30 juillet, midi—Coton facile, 3|16 en baisse. Middling uplands 10c. Ventes 7200 balles, y compris 4700 balles hier après midi.

Futurs steady—août 9.80 92.

BULLETIN MARITIME.

SAMEDI 30 JUILLET 1887.

EXPEDIÉS EN DOUANE.

Steamship El Monte, Hawthorne, New-York.
Steamship (ang) West Indian, Bertie, Liverpool.

ARRIVÉS.

Steamship (ang) Harold, Millar, Utilla, etc.
Steamship (ang) Jamaican, Coward, Liverpool, via Barbades, Savanilla, etc. (précédemment rapporté à la Quarantaine.
Steamship (fran) Nantes, Gaudillon, Havre, via Anvers et Bordeaux.

BATEAUX A VAPEUR.

Danube, Aucoin, Donaldsonville.
Teche, Muggah, St-Martinville.
Oliver Beirne, Campbell, Bayou Sara.
Neptune, Kouns, Port Eads.
Fanchon, Coneaux, Pointe Houmas.

EXPORTATIONS.

LIVERPOOL—par steamship West Indian—2229 balles coton 29,989 boisseaux maïs 2400 douves et cargaison en transit.

IMPORTATIONS.

UTILLA, ETC.—par steamship Harold—12,000 régimes figues bananes 10,000 cocos 3500 bananes 2 douz. ananas 10 barils mangos J L Phippe & co.

Arrivages de produits.

DONALDSONVILLE—par steamer Danube—346 sacs riz brut 2 barils sucre et fret assorti.

ST-MARTINVILLE—par steamer Teche—Fret assorti.

BAYOU SARA—par steamer Oliver Beirne—divers à ordre.

PORT EADS—par steamer Neptune—25 barils sucre 25 barils mélasse 16 sacs riz brut et fret assorti.

POINTE HOUMAS—par steamer Fanchon—37 sacs riz brut (nouveau) et fret assorti.

Par les chemins de fer.

SOUTHERN PACIFIC R R COMPANY—4 balles coton 138 sacs coton en graine 5 sacs riz brut 50 barils vin 2 wagons sel et fret assorti.

LOUISVILLE N. O. & TEXAS RAILROAD—8 balles coton et fret assorti.

LOUISVILLE AND NASHVILLE R. R—Fret assorti

ILLINOIS CENTRAL RAILROAD—10 balles coton et fret assorti.

TEXAS AND PACIFIC RAILWAY—5 balles coton et fret assorti.

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Henry Louis Bordes.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No. 20,239—Division A. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons, s'il en est, pour lesquelles le compte présenté par Mme Veuve Louis Bordes, administratrice de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour,
W. J. McGEEHAN, Greffier.
29 juil—29—3 7 août

Succession de Francis M. Fisk.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No. 21,759—Division D. Attendu que Charles E. Fisk a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Francis M. Fisk décédé intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
27 juil—27—août 2,6

ASSURANCES.

COMPAGNIE D'ASSURANCES FACTORS' AND TRADERS'.

NOUVELLE-ORLÉANS, 14 janvier 1887.

Les Directeurs, conformément à la Charte de la Compagnie, publient l'état suivant de ses affaires pour l'année expirée le 31 décembre 1886 :

PRIMES.

Sur risques d'incendie	$375,475 85	
Sur risques de rivières	27,927 25	
Sur risques de mer	4,855 54	
		$408,2[illegible]8 64
A ajouter primes non terminées de 1885		$120,704 00
		$528,962 64
A déduire—		
Primes non terminées de 1886	$125,511 00	
Cancellations	49,320 46	
Réassurances	20,841 87	
Commissions et réfaction	58,709 81	
		$254,383 14
		$274,579 50
A ajouter:		
Intérêt et escompte	$42,472 96	
Reçu pour sauvetage	4,171 71	
Gain dans les valeurs du marché actif	7,[illegible]2 00	
Intérêt reçu et sauvetage dû	4,415 46	
		$58,088 13
Revenu net		$332,662 63
A déduire, pertes payées—		
Incendie $18[illegible] [illegible]50 01		
Rivières 17,[illegible]34 86		
Mer 691 90		
Total	$204,476 77	
Dépenses générales et dépenses du Board of Underwriters, salaires, Impressions fournitures de bureau et annonces	69,290 61	
Taxes d'Etat et de ville	11 069 20	
		$278,766 78
		$53,895 [illegible]
Intérêt dividende de quatre pour cent en juillet 1886		28,000 00
Balance		$25,895 65
Montant dû, pertes non réglées et non payées		28,687 71

La compagnie possède l'actif suivant :

ACTIF.

Argent comptant	$23,994 18	
Argent déposé au Trésor de l'État du Mississipi	25,000 00	
Billets à ordre, billets avec garantie collatérales, valant	152,996 00	
Billets à ordre, billets hypothécaires, valant	50,731 05	
Billets à ordre, billets à primes, valant	14,841 45	
Bons des Etats Unis, valeur du marché	32,000 00	
Actions de la Compagnie du Gas et autres actions, valeur du marché	45,150 00	
Bons de la ville de la Nlle-Orléans et du Cotton Exchange, valeur du marché	357,012 00	
Propriétés foncières, évaluées à	121,250 00	
Comptes en cours de collection et balance Caisse par agents	63,995 62	
Intérêts accrus sur actions et prêts	[illegible],415 46	
Sauvetage dû, évalué à	1,000 00	
Meubles de bureau	2,000 00	
		$894,215 76

PASSIF.

Fonds Capital	$700,000 00	
Primes non acquises	125,511 22	
Dividende non payés	3,132 00	
Pertes non payées	28,687 71	
Profits et pertes	36,8[illegible]4 83	
		$894,215 76

Ce qui précède est un état exact et correct copié des livres de la Compagnie.

ED. A. PALFREY, Président.
THOS. F. WALKER, Secrétaire.

Fait sous serment pardevant moi, ce 14 janvier 1887.

(Signé) GEO. C. PREOT, Notaire.

TRUSTEES.

John I. Noble,	John I. Adams,
John Chaffe,	Chas. E. Black,
Thomas Fay,	R. M. Walmsley,
Sam'l Delgado,	A. B. May,
Jas. T. Rodd,	Samuel H. Boyd,
Wm. J. Behan,	Jules A. Blanc,
B. F. Eshleman,	W. H. Bofinger,
C. J. Leeds,	Jas. McConnell,
A. T. Janin,	James Buckley,
Louis Bush,	L. C. Fallon,
Bristin,	Rich'd Milliken.

Compagnie d'Assurances des Pompiers de la Nlle-Orléans.

Bureau No 38 rue du Camp.

DOUZIEME ETAT DE SITUATION ANNUEL

CONFORMÉMENT à l'Article 10 de sa Charte, cette Compagnie publie l'état suivant de ses affaires pendant l'année qui s'est terminée le 31 décembre 1886 :

Primes sur risques d'incendie	$ 99,705 12	
" " de rivières	3,399 55	
" " maritimes	3,427 90	
		$106,532 57
A ajouter primes non acquises pour 1885		29,613 70
		$136,146 27
A déduire:		
Pertes d'incendie	$40,505 97	
Pertes de rivières	2,084 50	
Pertes maritimes	1,252 95	
Réfaction	10,071 41	
Réassurances	10,070 71	
Primes remboursées	6,902 79	
Dépenses, Commissions, Taxes, Loyer Board of Underwriters, Babcock, Corps de patrouille, etc., moins compte et intérêt	16,249 59	
		$87,137 85
		$49,008 42
Réservé pour pertes non réglées	$3,431 56	
Intérêt déclaré le 1er juillet 1886	7,307 23	
Intérêt et dividendes déclarés ici	15,318 31	
Réservé pour primes non acquises de 1886	22,950 82	
		$49,008 42

La Compagnie possède l'actif suivant :

Billets d'action	$4,918 23	
Prêts sur nantissement et hypothèques	163,749 29	
Billets à ordre	5,336 56	
Propriétés foncières	15,000 00	
Argent comptant et argent en banque	69,304 94	
Primes en voie de collection	39,465 89	
Meubles de bureau divers	4,448 53	
		$301,223 44

PASSIF.

Capital	$150,000 00
Réserve pour pertes non estimées	3,431 56
Intérêt et dividendes	24,943 53
Réserve pour primes non acquises. Fonds de réserve et surplus	122,848 35
	$301,223 44

L'exposé ci-dessus est une copie fidèle et exacte prise dans les livres de la Compagnie d'Assurances des Pompiers de la Nlle-Orléans.

R. H. BENNERS, Secrétaire.

Fait sous serment pardevant moi, ce 19e jour de janvier 1887.

W. O. HART, Notaire.

Nouvelle-Orléans, 19 janvier 1887.

A une réunion du Conseil de Direction, tenue ce jour, il a été résolu de payer l'intérêt et les dividendes suivants, sur demande :

DIX POUR CENT d'intérêt annuel et CINQ POUR CENT d'intérêt sur le capital payé, faisant un total de QUINZE POUR CENT par an.

VINGT CINQ POUR CENT de dividende sur les primes participantes, avant acât.

I. N. MARKS, Président.
T. PRUDHOMME, Vice-Président.
R. H. BENNERS, Secrétaire.

Conseil de Direction.

J. ALEXANDER,	LEON BERTOLI,
H. H. BIERHORST,	PHIL. BECK,
PETER BLAISE,	P. EGAN,
H. ELLERMAN,	JNO. FITZPATRICK,
C. T. GAUCHE,	CHAS HEMARD,
A. H. ISAACSON,	I. N. MARKS,
A. A. MAGINNIS,	WASH. MARKS,
T. PRUDHOMME,	A. H. SIEWERD,
OTTO THOMAN,	JNO. EVERETT.

25 janv—Mar Jeu—1 an